

AVENANT AU PROJET PEDAGOGIQUE

SESSION ETE 2025

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF :

L'équipe de direction a défini 3 objectifs permanents et transversaux, qui vont traduire la mise en place « sur le terrain » du projet éducatif en définissant un « savoir-être » commun.

Le projet éducatif local est basé sur 3 objectifs :

- 1- Apprendre à être et rester en bonne santé
- 2- Favoriser la réussite scolaire et l'accès aux activités
- 3- Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité

L'équipe de l'accueil de loisirs s'engage à travers la présence de tous les animateurs à la réunion autour du projet pédagogique à poursuivre en permanence les objectifs suivants.

I / Mettre en place les conditions nécessaires pour que l'enfant soit en situation de sécurité permanente (physique, morale et affective).

1- Avoir un fonctionnement et des locaux conformes aux normes et aux lois.

- a) Respect de la réglementation DDCS (habilitations, diplômes, taux d'encadrement, fiches sanitaires...).
- b) Formation des agents et mise en place des procédures permettant de respecter les normes HACCP (hygiène sanitaire et traçabilité).

2- Apporter à l'équipe, les outils nécessaires pour assurer la sécurité des enfants.

- a) Temps de travail autour de la réglementation (DDCS, HACCP, INCENDIE, P.A.I, ...), règles sanitaires liées à la situation.
- b) Point autour des soins à apporter aux enfants (méthode sécurité, mesures d'hygiène).
- c) Communication sur les affichages plastifiés mis en place au sein de la structure, les consignes de sécurité, les allergies, les comportements particuliers, les P.A.I. mis en place.
- d) Aménagement des lieux et matériel adaptés à l'âge et aux besoins des enfants et aux contraintes sanitaires pour que chacun trouve sa place, se sente bien et soit en situation de sécurité affective, morale et physique.

II / Apprendre à bien vivre ensemble

1- Travail autour de : « Savoir communiquer » et mise en place d'outils adaptés à toutes les personnes fréquentant la structure

- a) Entre enfants
Mise en place de jeux et activités permettant les échanges, apprendre à exprimer, apprendre à écouter les autres, à intervenir dans une conversation
- b) Entre animateurs
Attitude professionnelle et constructive permettant des moments d'échanges sur les pratiques de chacun en équipe sans mise en difficulté des personnes.
- c) Enfants et animateurs
Apprendre à écouter réellement la parole de chacun, prendre le temps de bien comprendre ce que chacun

souhaite exprimer pour ensuite adopter une attitude et un discours adaptés. Expliquer simplement et répondre systématiquement aux questions posées.

d) Direction/enfants/animateurs

S'assurer du bien-être de chacun, être disponible pour écouter, dire les choses au fur et à mesure pour améliorer les comportements de manière progressive.

Communication simple et efficace pour adopter un discours et une attitude juste aux yeux de tous.

Verbalisation des pratiques.

e) Personnel de service

Communiquer de manière équivalente avec les agents pour que chacun soit informé de la même manière et puisse ainsi organiser et adapter ses pratiques.

Permettre à chacun de trouver une place au sein de la structure.

Ecouter et prendre en compte les avis pour permettre des pratiques optimisées.

2- Définir des règles /Gérer les conflits sous toutes leurs formes pour évoluer dans un climat serein et apaisé.

a) Définition des divers types de conflits, mise en place d'un champ commun

b) Régler les conflits tout de suite de manière équivalente en permettant à chacun de s'exprimer, en associant chacun des protagonistes à la résolution du problème quel qu'il soit, en étant d'accord sur la manière de régler les problèmes rencontrés.

c) Définir la place de chacun

Savoir écouter sans avoir « d'à priori » sur la situation.

Prendre du recul face à la situation pour ne pas réagir de manière inappropriée.

Expliquer et connaître les différentes manières de régler les conflits

3- Partager et organiser les espaces de la structure

a) Partager les espaces de manière équitable entre les différentes tranches d'âge et différents sous-groupes, des différents projets.

Permettre que les espaces soient adaptables en permanence et le plus possible.

b) Organiser les espaces en fonctions des besoins, des centres d'intérêts des enfants, de leurs envies.

Permettre aux enfants d'influencer et de modifier l'organisation, le thème et l'agencement de leurs espaces de vie et de jeu tout en respectant les consignes sanitaires.

4- Adapter les moments à vivre et les activités aux besoins des enfants en aménageant les salles et en variant les domaines d'activités proposés.

a) Créer une ambiance agréable et adaptée aux enfants (musique, cadre, décoration, agencement des lieux, ...).

b) Proposer des activités de qualité adaptées aux publics :

- Activités ayant du sens.

- Activités et matériel préparé, aménagement et menée d'activité adaptés aux publics.

- Matériel individualisé.

- c) Permettre aux enfants de jouer ensemble en organisant des moments fédérateurs avec des jeux adaptés au contexte.
- d) Permettre aux enfants de s'isoler et d'être au calme grâce aux aménagements proposés.
- e) Proposer aux enfants de choisir entre différents domaines d'activités, coins à thèmes, sous-groupes.
- f) Permettre aux enfants de ne rien faire avec des aménagements qui permettent de respecter les règles sanitaires mais aussi les besoins de chacun.

III/ Permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie.

1- Permettre à l'enfant de « faire seul » ou d'apprendre à « faire seul » et « ne pas faire à la place de ».

- a) Temps de travail autour des capacités des enfants en fonction de leur âge, des questionnements possibles, les inquiétudes et les incompréhensions possibles de certaines règles.
- b) Test des activités.
- c) Créations d'outils favorisant l'autonomie pendant les activités (fiches techniques, feuille de route, affiches, points de rendez-vous, malles de pôles...).
Fonctionnement individuel au maximum au niveau du matériel afin de limiter les contraintes pendant le jeu.
- d) Matériel adapté à l'âge des enfants.
- e) Laisser le temps à l'enfant pour apprendre à faire seul sans mise en difficulté, prendre le temps avec lui.

- f) Associer les enfants à tous les moments de l'activité (préparation, menée, rangement, ...), avec la désinfection systématique des mains et du matériel.
- g) Associer les enfants au fonctionnement et à la vie de de la structure (fiche de sortie, matériel, agencements, ...).

2- Mettre en place des aménagements adaptés

- a) Permettre aux enfants d'être autonomes dans sa salle en mettant le matériel à disposition avec une organisation permettant une responsabilisation des enfants et un respect des règles.
- b) Aménager avec les enfants le cas échéant et leur permettre de participer à « la définition » des salles et à leurs décorations.

3- Adopter une attitude adaptée aux besoins de chacun

- a) Proposer à l'enfant d'essayer de faire seul s'il le souhaite
- b) Accompagner l'enfant dans ce qu'il a envie de faire s'il ne souhaite pas le faire seul, prendre le temps en prenant les précautions nécessaires.
- c) Prendre le temps d'expliquer aux enfants les différents moments de la vie de la structure, ce qu'il s'y passe et expliquer pourquoi sont adoptés certains

fonctionnements différents. Expliquer ce que permette ces derniers.

- d) Prendre le temps de comprendre ce que souhaite réellement l'enfant ou ce qu'il a réellement compris, les difficultés qu'il rencontre, pourquoi il agit de cette façon

4- Mise en place d'un cadre qui définit les droits et les devoirs de chacun.

- a) Explication de ce qui est permis et de ce qu'il ne l'est pas et pourquoi.
- b) Explication de ce qu'il se passe si l'on ne respecte pas les règles posées et expliquées ensemble.
- c) Travail sur la journée type avec les animateurs, repérer les moments clés et les attitudes à adopter pour que chacun (enfants et animateurs) puisse être rassuré, en sécurité et s'amuser sans crainte et en ayant connaissance de ce qu'il faut respecter et ne pas faire.

L'EQUIPE :

L'équipe des « Ormeaux » est composée :

- 22 à 25 animateurs.
- 4 directeurs adjoints.
- 1 directeur permanent.

Les membres de la direction s'organisent de la façon suivante :

- 1 accompagne les 5 ans
- 1 accompagnent les 6-7 ans
- 1 accompagnent les 8-9 ans

Le directeur et le dernier adjoint n'ont pas de tranche d'âge en charge. Ils gèrent le fonctionnement général du centre (renfort, gestion administrative, personnel de service, évolution du protocole, suivi des équipes, relation avec la mairie et les familles).

Un adjoint est désigné assistant sanitaire.

Les adjoints devront veiller à la mise à jour et au respect des fiches sanitaires, des PAI, à la prise des traitements médicaux, aux trousseaux pharmacie de leur groupe et à la qualité des soins quotidiens apportés aux enfants (en lien avec l'assistant sanitaire).

Les animateurs seront répartis de la façon suivante :

- 4 à 5 animateurs 5 ans pour 30 enfants.
- 8 à 9 animateurs 6-7 ans pour 80 enfants.
- 8 à 9 animateurs 8-9 ans pour 80 enfants.

Les enfants auront sur chaque demi-journée au moins trois activités de proposées.

Un animateur et/ou un adjoint pourront être porteur d'un projet un peu plus spécifique qui sera proposé aux différents groupes.

4 animateurs supplémentaires (permanent) seront présents pour remplacer les animateurs saisonniers lors de leur jour de repos.

OBJECTIFS DE LA SESSION :

Cette session d'été est pour nous l'occasion reprendre tous les objectifs que nous nous sommes fixés au cours de cette année.

Ainsi, nous travaillerons en ayant pour but de maintenir et/ou d'améliorer les éléments suivants :

Les quatre objectifs principaux de cette session seront :

- 1- Favoriser de façon permanente le « Bien être » et la bienveillance auprès des enfants.
- 2- Proposer des animations de qualité notamment en assurant une large variété.
- 3- Mettre en place des événements permettant l'investissement et la valorisation des enfants.
- 4- Répondre au mieux aux besoins spécifiques de chacun.

1- Favoriser de façon permanente le « Bien-être » et la bienveillance auprès des enfants.

Nous avons défini plusieurs aspects favorisant le « Bien-être » des enfants.

Ainsi, à travers cet objectif, plusieurs points seront travaillés.

- La bienveillance permanente.
- L'accueil.
- La participation des enfants à la vie du groupe.
- La prise en compte de l'enfant dans son individualité.
- Des aménagements adaptés et adaptables.
- Un dynamisme et un échange permanent.

Une bonne prise en charge des enfants et leur permettre de passer de bons moments passe tout d'abord par un accueil de qualité.

Cela passe par la ponctualité, mais également par la mise en place d'aménagements agréables qui donneront aux enfants envie d'entrer dans la structure et les salles (jeux déjà installés, coins permanents aménagés...).

L'équipe encadrante est sensibilisée au phénomène de non-bienveillance.

Souvent involontaire, ce phénomène est parfois difficile à repérer.

Il s'agit d'attitudes, d'habitude, de mauvais réflexes qui peuvent mettre mal à l'aise et en difficulté les enfants voire les blesser.

Cela peut venir d'un surnom peu apprécié, d'une mauvaise organisation, d'un manque d'écoute...

Afin de faciliter cette prise en charge et d'assurer sa qualité, nous avons décidé cette année d'être extrêmement vigilant sur les aspects suivants :

- Ecoute (écouter et ne pas seulement entendre...Prendre le temps)
- Echanges (La structure doit être en espace d'échanges permanent. Une attention particulière sera portée aux temps de repas et d'accueil.
- Respect du rythme de chacun (Prise ne compte de l'enfant au sein d'un groupe mais également dans son individualité).
- Cadre (Nécessité de gérer les conflits dans l'écoute, l'explication, sans à priori et dans la bienveillance).
- Attitude positive, enthousiasme et bonne humeur (L'accueil de loisirs est un espace de loisirs. De ce fait, ces éléments sont indispensables et doivent être permanents).
- Valorisation (L'enfant doit être valorisé de toutes les façons possibles. Par ses productions, une écoute, une conversation, un accueil...
- Ne pas tomber dans la facilité (les animateurs devront toujours de poser la question « Où suis-je le plus utile ? ». Cela permettra notamment d'être attentif aux enfants plus solitaires ou seuls, à ceux qui pourront jouer en autonomie, à la manière de gérer les conflits au sein du groupe).
- Le rôle de l'animateur (Un animateur anime, il ne surveille pas. Sa vigilance et sa bienveillance auprès des enfants se font par les

échanges permanents qu'il a avec eux, les animations qu'il leur propose, le langage adapté qu'il leur tient, l'écoute et le cadre qu'il leur apporte).

A travers ces éléments nous considérons que les activités mises en place n'est qu'un moyen et pas une fin en soi...

Depuis janvier 2024, le fonctionnement a subi des changements relativement importants.

En effet, le groupe des 10-13 ans a déménagé vers une autre structure (Pole 10-15). L'objectif est de permettre à davantage de familles et d'enfants de pouvoir bénéficier d'un accueil pour leurs enfants au sein des différentes structures du service jeunesse.

Ce déménagement a amené une modification de la répartition des locaux, essentiellement en ce qui concerne les groupes 6-7 ans et 8-9 ans.

Ainsi nous avons imaginé une organisation et des aménagements afin que chaque groupe puisse bénéficier d'espaces équivalents, définis et adaptés aux animations mise en place dans ces derniers.

Nous devons rester vigilant à la possibilité de modifier ces aménagements si ceux-ci s'avèreraient non cohérents ou peu judicieux par rapport à nos objectifs de bien-être de chacun ou de l'adaptabilité du lieu aux animations.

Il faudrait cependant être attentif à ne pas modifier trop souvent les choses et accompagner les enfants afin de leur permettre d'acquérir des repères.

Notre mission est avant tout d'assurer que les enfant accueillis puissent être à l'aise et continuer à se sentir bien au sein de la structure même dans ce contexte.

Il a donc été établi qu'un enfant présent au sein de la structure retrouvera à chaque instant ces éléments en face de lui.

2- Proposer des animations de qualité notamment en assurant une large variété.

Afin de continuer à assurer une qualité dans nos animations, nous travaillons sur le sens de celles-ci afin de ne pas seulement « occuper » les enfants, mais bien faire en sorte que la présence de l'animateur ajoute une « plus-value » au jeu et à l'animation proposer.

Pour faciliter cela, les animateurs ont « carte blanche » dans leurs propositions.

Nous travaillons en équipe afin de créer de nouvelles animations afin d'essayer en permanence de surprendre et installer une dynamique qui va plaire aux enfants et faciliter la menée des animations.

Le travail en équipe permet également de proposer aux enfants une variété dans les activités afin que chacun s'y retrouve.

Nous proposons nos activités de manières diverses et variées afin d'emmener un maximum d'enfants dans « nos aventures ».

Ce sont les vacances des enfants. Ils ont donc la possibilité de faire leurs choix.

Le choix de faire l'activité qui leur plait, le choix de pas en faire (notamment s'ils préfèrent jouer sur les coins permanents), la possibilité de proposer eux-mêmes des animations.

Ce choix est également possible lors des jours de sorties. En effet, il est proposé au moins deux animations à coté de chaque sortie, toujours dans le but de permettre un choix aux enfants.

De plus, les repères et le fonctionnement étant maintenant intégrés par la plupart des enfants, nous souhaitons également profiter de cette session estivale pour valoriser la dynamique de groupe sans pour autant négliger les besoins individuels de chacun.

Le nombre d'enfant par groupe (80 enfants 6/7ans et 80 chez les 8/9) ainsi que les grandes équipes d'animateurs qui les encadrent (8 à 9 animateurs par groupe), nous demande une vigilance supplémentaire sur la prise en charge individuel de l'enfant et sur la vie de groupe.

Si les animateurs sont vigilants à prendre le temps nécessaire pour une bonne prise en charge de l'enfant, nous souhaitons donc travailler un peu plus autour de la dynamique du groupe entre les enfants et les animateurs.

Ainsi, pour cet été, les animateurs vont donc proposer plus de projets sur la semaine. Le but étant que les enfants puissent avoir la possibilité de vivre différentes aventures durant leur journée.

Afin de favoriser cette dynamique, tous les membres de l'équipe vont proposer aux enfants de vivre des projets sur toute une journée, plusieurs jours, une semaine...

L'équipe a le choix de proposer la thématique qu'elle souhaite (imaginaire, grands jeux, sport...), mais elle doit mettre en place les moyens nécessaires, pour que les enfants puissent « plonger » dans l'univers proposé tout au long de la journée.

L'idée est de faire vivre aux enfants et animateurs, des journées qui les marqueront et qui favoriseront une dynamique de groupe positive à travers les propositions d'activité, l'aménagement et le dynamisme présent tout au long de cette journée.

3- Favoriser les dynamiques de groupe en proposant et en investissant le public dans la création d'événement.

A travers cet objectif nous souhaitons proposer une journée événement pendant laquelle enfants et animateurs seront tous acteurs de la journée.

Nous voulons faire de cette journée un réel événement, une vraie fête pendant laquelle enfants et encadrants se retrouvent, partagent et s'amuse grâce notamment à la dynamique de groupe que cet événement apportera.

A travers cet objectif, nous souhaitons que les enfants puissent s'investir dans cet événement. Ainsi, les enfants seront informés à l'avance du projet et ils auront des temps d'activités qui seront dédiées à la préparation de cette journée événement.

En juillet les équipes proposeront deux événements distincts :

Une journée 3-5 ans en collaboration avec le centre Poulbot sur le thème de la fête Foraine avec de nombreuses animations et surprises.

Les enfants partageront également le repas ensemble.

Pour les 6-9 ans nous créerons « Ormeaux land ». Les enfants pourront ce jour-là entrer dans « un nouveau parc » où ils pourront découvrir plusieurs mondes à thèmes (sport, plage, réflexion, arts...Et l'espace restauration bien sur...) dans lesquels ils pourront bénéficier d'une multitude d'animations et s'ils le souhaitent par participer au grand défilé !!

Pour le mois d'août, l'évènement de la fin du mois sera une représentation sur scène, dans laquelle chaque tranche d'âge et chaque structure (Poulbot 3/4ans et pole 10/15 également) pourra créer sa propre scène.

Les enfants auront une histoire commune en guise de fil rouge pour le spectacle et chaque groupe d'âge mettra en place sa scène avec des représentations variées en fonction des groupes (cirques, danse, théâtre...)

4- Répondre aux besoins spécifiques de chacun

Tous les enfants sont accueillis dans la structure.

Le principe est de pouvoir accueillir chaque enfant et d'essayer de répondre aux besoins de chacun.

Les enfants à besoins spécifiques (porteur de handicap, bénéficiant d'un PAI, ayant des troubles du comportements...) sont accueillis avec le même objectif.

Nous accueillons l'enfant si nous pouvons le faire en offrant la même qualité et assurer les mêmes sentiments de bien être et de bienveillance que pour les autres enfants.

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques et les adaptations parfois nécessaires, doivent également permettre de continuer à accueillir les autres enfants avec cette qualité.

Afin d'assurer un accueil de qualité pour chacun, les équipes sont informées, formées (si besoin) des besoins des enfants (dans la limite de ce qui est nécessaire).

Des échanges en amont, puis permanents sont mis en place avec les familles et les acteurs éducatifs.

Des adaptations de l'accueil (journée plus courte, repas à la maison, planning adapté...) peuvent être mises en place en accord avec la famille si cela s'avère bénéfique et permet une adaptation ou un accueil de l'enfant plus efficace.

Cependant, tous les enfants sont soumis aux mêmes règles de vie. Les équipes devront si nécessaire, s'adapter à la transmission de celles-ci et à la mise en place parfois différente du cadre pour les enfants en ayant besoin.

Afin d'appuyer les équipes, d'accompagner au mieux les familles et surtout les enfants, la commune adhère à la charte « Pour un accueil de loisirs inclusif ».

Cette démarche permet par exemple aux équipes d'accéder à des ressources ou de bénéficier d'un suivi.

Elle permet également à la structure d'être « référencée » comme un accueil inclusif et ainsi aider les familles souhaitant que leur enfant soit accueilli dans une structure de loisirs.

Pour atteindre ces différents objectifs, les équipes travailleront autour des besoins des enfants selon leur âge et définiront des outils, des aménagements et des animations adaptés.

HORAIRES DE TRAVAIL ET REUNIONS DE PREPARATION :

Horaires des animateurs :

8h15-18h (animateurs annualisés) / 9h-18H (animateurs contractuels, 9h30 pour les mineurs)

7h30-18h (garderie du matin)

8h30-18h30 (garderie du soir)

Des temps de pause sont prévus afin de respecter les garanties minimales liées au x nombres d'heures de travail de chacun.

Les horaires définis sont aménageables en fonction des besoins du service notamment sur l'organisation des moments de travail en équipe.

1^{er} temps de préparation (6 heures).

- Jeu de cohésion

- Définition d'un cadre commun de travail et des exigences du service (animateurs annualisés et animateurs contractuels).
- Mise en place de 3 ateliers « tournants » autour des contenus suivants :

La prise en charge de l'enfant
La démarche de projet
La sécurité et les soins

2nd temps de préparation (8h heures).

- Ateliers d'échanges et de constructions de projets sur les centres d'intérêt des enfants et les différents types d'animations.
- Reprise de l'objectif spécifique de la session par tranche d'âge.
- Points et modifications éventuelles de la journée type liées à l'évolution des objectifs.
- Jeu de cohésion.

Elaboration de la première semaine de session.

- Définitions des projets et activités proposés ? Comment je les amène ?
- Quels aménagements je mets en place ?
- Comment je me positionne dans la menée des activités ?

Une attention particulière est toujours portée sur le sens de nos pratiques par rapport aux objectifs fixés.

3^{ème} temps de préparation (8h heures).

Elaboration de la seconde semaine de session avec la même démarche.

1^{er} temps de travail sur la journée événement.

Atelier sur l'animation des temps « hors activité ».

Jeu de cohésion.

4^{ème} temps de préparation (8h heures).

Elaboration de la troisième semaine de session avec la même démarche.

Atelier découverte et partage d'expérience sur les grands jeux et jeux de société.

Jeux de cohésion.

5^{ème} temps de préparation (8h heures).

Elaboration de la quatrième semaine de session avec la même démarche.

2^{ème} temps de travail sur la journée événement.

Derniers aménagements des salles (mobilier, matériel, affichage).

Jeu de cohésion.

Avant le début du mois de juillet :

Point dans chaque groupe sur les enfants bénéficiant d'un PAI (plan d'accueil individualisé) et nécessitant une attention particulière.

EVALUATION DE LA SESSION :

Les critères seront liés à la qualité, la variété et aux éventuelles évolutions (liées aux idées des enfants) des projets d'animation proposés.

Un bilan hebdomadaire est fait dans chaque tranche d'âge.

Un bilan sera fait le premier jour et si besoin à la fin d'autres journées.

Un bilan général est fait en fin de session.

Une fiche avec des critères d'évaluation sera créée pour chacun des objectifs.

Le nombre de critères n'est pas exhaustif.

Elle sera régulièrement remplie au cours de la session afin de pouvoir modifier ou recadrer nos actions et nos objectifs si nécessaire.

Ces critères ne sont pas les seuls outils. Nous nous appuierons également sur les bilans faits en équipe, sur les observations de chacun, les retours des enfants, leurs participations et leurs investissements lors des projets.